

## INFORMATIONS

Dates d'inscriptions 2021-2022

Les dossiers pourront être déposés :  
Les 2 et 3 septembre – salle Caïs à Fréjus – de 10h30 à 11h30  
Le 6 septembre à la Maison des Associations – de 14 à 16 heures

**Sauf cas exceptionnel, nous vous remercions de ne pas remettre vos dossiers aux animateurs**

Un dossier complet doit comporter :

→ **Renouvellement de l'adhésion :**

Document 1 : bulletin d'inscription à rédiger lisiblement – une attention toute particulière pour recopier l'adresse mail

Document 2 : certificat médical datant de moins de trois mois

**le CODERS souhaite que les certificats médicaux, bien que valables 3 ans, soient renouvelés chaque année, compte tenu de l'âge avancé de nos adhérents et selon modèle**

Document 3 : assurance – document remis lors de l'inscription

Document 4 : le règlement de la cotisation, uniquement par chèque (possibilité d'établir un chèque par couple, si nom différent, le préciser au dos du chèque)

NB : seuls les règlements intérieurs des nouvelles activités exercées sera remis - **vous devez conserver d'une année sur l'autre le règlement intérieur**

→ **Pour les nouveaux adhérents**

Mêmes documents, plus

Droit à l'image ) vous seront remis à l'inscription

RGPD règlement général de protection des données )

→ **Particularités pour les adhérents déjà inscrits à la FFRS** (passerelle):

- certificat médical pour activités exercées au sein de l'ARSE
- copie de la licence
- copie de l'attestation d'assurance

**La licence sera éditée dans un délai de 15 jours, il vous appartient de la réclamer lors d'une activité**